



Allocation et pensions alimentaires

Par **zouza**, le **21/06/2011** à **21:32**

Bonjour,
je suis divorcée depuis plus de 7 ans avec un algérien qui est aussi français et qui vit en France
j'ai eu avec lui 2 filles : 15 ans et 12 ans
le mariage ainsi que le divorce ont été prononcés en Algérie
Depuis le divorce il n'a pas payé aucun soud, ni allocation familiale ni pensions alimentaires
ni rien
je me suis remariée, mes filles ont grandi
comment puis-je obtenir leurs droits
merci

Par **mimi493**, le **22/06/2011** à **02:14**

Le mariage a-t-il été transcrit en France ?
Le divorce a-t-il été transcrit en France et vous avez-vous fait faire l'exequatur afin qu'il soit exécutable en France ?